

Refus changement école, garde alternée, autorité parentale conjointe

Par emilie314, le 25/06/2019 à 20:37

Bonjour,

Je suis actuellement maman en garde alterné une semaine chacun avec le papa au sujet d'un enfant de 8 ans avec autorité parentale conjointe .

Notre fils était jusqu'à présent scolarisé dans ma commune situé à 20 min de la résidence du papa .

Je vais déménager et je me rapproche du domicile du papa pour éviter à mon fils de faire de la route qui engendre de la fatigue.

J'ai proposé au papa d'inscrire notre fils pour la nouvelle année scolaire dans ma nouvelle commune (la nouvelle école se trouve à 5 minutes de chez lui).

Il refuse car il peut être moins tôt à son travail...

Il me faut son accord pour le changement d'école il me semble ?

Y-a t il un moyen de faire passer les besoins de l'enfant devant ce refus ?

Si l'enfant reste scolarisé à son ancienne école, nous les deux parents allons faire 20 min de

route chaque matin et chaque soir
Information suplémentaire : aucun des deux parents n'habitera dans la commune de l'ancienne école !
Cordialement